

Relevé de conclusions conseil scientifique de l'IMMM du 03 juillet 2018

Présents : Guillaume BROTONS, Anne-Sophie CASTANET, Nicolas DELORME, Remi BUSSELEZ, Olivier COLOMBANI, Gwenaël CORBEL, Gilles DUJARDIN, Sagrario PASCUAL, Philippe DANIEL, Laurent FONTAINE, Vincent MAISONNEUVE, Gwenaël VAUDEL

Excusés : Christophe LEGEIN, Pascal RUELLO

1) Retour Post-doc UBL

Le jury du département Matières Matériaux ayant examiné les demandes intra et trans département était constitué des membres suivants :

J.L. Adam , B. Bujoli, M. Salle, Ph. Daniel, P. Quefellec, V. Donal, D. Tregoa

Les critères suivants étaient notés A+,A, B voire C :

1. Cohérence du projet avec la feuille de route scientifique du Département
2. Qualité scientifique du projet et du porteur
3. Méthodologie, qualité de la construction du projet
4. Impact global du projet
5. Dynamique d'entraînement pour l'UBL

Seuls les projets avec co-financement de 6 mois seront finalement financés.

Pour les projets trans-département, les expertises étaient menées conjointement par les 2 départements concernés et seuls les dossiers bénéficiant de 2xA minimum pouvaient être financés.

Pour le département MM, 6 projets avaient été déposés dont 1 ne disposant pas de possibilité de co-financement et 1 autre ayant une expertise défavorable. Les 4 autres notés A+ ont donc été financés à hauteur de 6 mois, incluant la demande présentée par V. Maisonneuve (projet FIMO).

Les projets respectivement déposés par E. Nicol et G. Brotons au titre de trans-département ont été validés pour 6 mois chacun.

Les co-financements nécessaires à hauteur de 3x6 mois seront assurés par la masse financière libérée sur la thèse de doctorat de I. EL Hamdaoui et un reliquat probable de l'université.

2) Procédure DIALOG

Les demandes au titre de DIALOG CNRS doivent être formulées pour la fin du mois de juillet. Remontée des demandes courant septembre.

- Demande de matériel : demande de financement équipement de sécurité nanomatériaux + armoire de sécurité + bras d'aspiration.
- Personnels :
 1. Poste IGE F Labbé
 2. MCF 28 (ex N. Delorme) : PSC va retravailler le profil
 3. MCF 33 (ex J. Renaudin) : pas de modification par rapport à la demande de l'année passée

4. Création/rehaussement Pr33 : réflexion en cours avec l'IUT. Profil large polymères.
4. Poste IGE RMN : ouverture concours printemps 2019
5. Réflexion sur plateforme spectro de masse : demande d'AI à positionner dès maintenant.
6. Technicien de synthèse (Thématique SO) : demande d'apprenti pour l'année à venir dans une perspective de recrutement à terme.
7. Poste Handicap CNRS : plateforme RX. Concertation CNRS-Université.
8. 1 poste de gestionnaire Université (départ retraite A. Lambert)
9. Demandes de chercheur CNRS
 - 1 demande PSC NOVA (V. Besse)
 - 1 demande PSC PIMS émanant de M. Lamy de la Chapelle

A noter le remplacement de C. Brière en CDD est assuré par un poste supplémentaire assuré par l'Université.

3) Demandes de statut chercheur associé A. Wang

Alexandre Wang est en poste à Ecole d'ingénieurs du monde numérique : Laval et demande un statut de chercheur associé à l'IMMM. Il a signé la charte du chercheur associé et a l'accord de de Mr Louis JOUANNY – directeur général du groupe ESIEA. Il effectue ses recherches en physique statistique, thermodynamique et un peu en physique quantique, appliquées aux systèmes complexes. Il souhaite appuyer les travaux d'une équipe d'expérimentateurs.

Le CS propose qu'il prenne contacte avec différents collègues physiciens afin de voir quelles sont les possibilités réelles de collaboration. Suite à ces rencontres le statut de chercheur associé pourrait lui être accordé.

4) Mode de recensement des indicateurs

Les collègues du CS proposent qu'une seule personne référente au sein de l'IMMM avec utilisation d'un outil unique se charge de ces aspects recensement des publications, conférence, brevets etc...

5) Procédures de remontée au CS des dossiers divers

Suite à différents échanges et propositions (notamment en réunion de chefs d'équipe), le CS propose la démarche suivante pour la remontée des différents dossiers à examiner par le CS :

- 1- Envoi aux animateurs de thématiques
- 2- + simultanément envoi à la direction
- 3- + simultanément envoi pour seule information aux chefs d'équipes

Cette procédure sera proposée pour validation au CU du 05/07.

6) Powerpoint de présentation de l'IMMM

Les animateurs des différentes thématiques présentent leurs projets respectifs. Finalement le modèle réfléchi par la thématique POL est retenu. Il se présente sous forme de 2 slides générales + autres slides thématiques :

- 1 vue de présentation générale de la thématique

- Déclinaisons possibles en diapos ciblées (type TOC). Actions minimum de 2 publiés.
- 1 vue bilan : actions encours, statistiques

Message direction : Chaque thématique devra préparer sa présentation définitive pour le CS de fin septembre.

7) CS : Experts extérieurs

Parmi les experts extérieurs sollicités 2 collègues n'ont pas répondu :

- O. Mentré sera recontacté directement les animateurs de MI
- E. Lacaze sera recontactée par les animateurs de PSC. Si cette collègue très sollicitée ne répond toujours pas en septembre, prévoir un autre nom.

8) Calendrier d'attribution des allocations doctorales

La direction demande aux animateurs de prévoir le recollement courant septembre pour un CS d'auditions des demande fin septembre – début octobre.

9) Demande de subvention auprès du Fond incitatif recherche (FIR).

Les demandes suivantes ont été déposées :

Thématique 1	Porteur 1	Thématique 2	Porteur(s) 2	Titre
SO	M. Pearson	POL+SO	S. Pascual+F. Boeda	Synthèse d'oxazolones multifonctionnelles et étude en polymérisation RAFT
POL	T. Nicolai	PSC+POL	G. Brotons + C. Chassenieux	Structure et fonctionnalité de microcapsules de protéines de plantes en vue du relargage contrôlé de molécules d'intérêt
POL	E. Nicol	SO	F. Boeda	Synthèse de nouveaux photoamorceurs couplant un chromophore biosourcé à un co-amorceur aminé
POL	O. Colombani	POL	S. Piogé + T. Nicolai	Copolymères amphiphiles à dynamique contrôlée via une complexation métallo-supramoléculaire en vue d'une application PISA
POL	P. Pasetto	PSC+POL	JF Bardeau+N. Delorme	Modifications localisées des propriétés de films minces composites
MI	V. Maisonneuve	POL+MI	S. Pascual + A. Guiet+J. Lhoste+A. Ribaud	Fluorures Inorganiques poreux organisés
MI	F. Leberre et M.P. Crosnier-Lopez	POL+MI+hors thématique	J. Dittmer + C. Galven+J. Lhoste +D. Mounier	Nouveaux oxydes à base de sodium pour la capture chimique du CO2

Le CS considère que tous les dossiers sont éligibles et recevables et laisse le soin à la direction de décider des attributions. Le CS émet cependant quelques recommandations sur les critères devant contribuer à la décision finale : 1) Privilégier l'inter-thématique, 2) projet de type tremplin pour dépôt ultérieur de dossier à un autre « guichet » 3) privilégier les nouvelles collaborations.

Décision direction : sur la base des échanges en CS, le comité de direction s'est réuni et a pris en compte les critères suivants :

1. Caractère inter-thématique de la demande
2. Initiation d'une nouvelle collaboration
3. Projet impliquant des perspectives et/ou représentant un tremplin pour d'autres demandes
4. Caractère innovant ou en rupture du sujet proposé
5. Historique des moyens alloués.

Sur cette base de 5 critères pondérés, il apparaît que le dossier déposé par M. Pearson (en collaboration avec S. Pascual et F. Boeda) ainsi que le dossier déposé par F. Leberre et M.P. Crosnier-Lopez (en collaboration avec J. Dittmer, D. Mounier, J. Lhoste, C. Galven), satisfont à la majorité des critères et sont ainsi retenus pour financement.

10. Question diverses

Une précision est effectuée sur la plateforme calcul : elle est toujours affichée en tant que plateforme de l'IMMM mais ne sera pas référencée par la SATT.